

Décision 21-DCC-232 du 26 novembre 2021

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Frontal par les sociétés Livio et ITM Entreprises

Posted on: 30 novembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Livio, ITM Entreprises

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Frontal

Lire

Le texte intégral

136.01 Ko